

“ SAVOIR TROUVER DES SOLUTIONS INNOVANTES ET APPROPRIÉES

La force de SOLIHA Provence repose sur l'expertise que l'association a développée dans trois domaines complémentaires :

- l'accès et le maintien dans un logement décent ou, si besoin, un habitat adapté, en créant une offre nouvelle, en améliorant la situation des personnes et en leur proposant des actions d'accompagnement et de médiation
- l'appui aux collectivités locales, en tant qu'opérateur des politiques territoriales de l'habitat
- l'ancrage territorial et la proximité avec les publics pour gagner en efficacité

À l'articulation entre social, technique et immobilier, SOLIHA Provence agit comme une « **fabrique** de solutions » : écouter, comprendre, poser un diagnostic, inventer des réponses avec les acteurs concernés, mettre en synergie les compétences internes, s'allier avec les partenaires adéquats, imaginer et concrétiser des solutions sur mesure, expérimenter des pratiques alternatives, rechercher l'intérêt collectif. Grâce à ces savoir-faire artisanaux et créatifs, SOLIHA Provence s'adapte aux particularités des territoires, aux attentes des ménages, aux enjeux des commanditaires.

Entreprise solidaire d'utilité sociale, offrant des services sociaux d'intérêt général agréés, SOLIHA Provence a développé en interne des services spécifiques – un pôle innovation sociale, un atelier d'architecture, un secteur communication, une entreprise d'insertion. Cela lui permet aussi bien d'initier des projets innovants que de répondre à la commande publique avec une coloration qui lui est propre : souplesse et rigueur, proximité et disponibilité, confiance entre les acteurs, respect des engagements négociés, hybridation des métiers et des sources de financement et, toujours, finalité sociale. Gestionnaire de fonds publics et privés, SOLIHA Provence garantit la transparence de sa gestion et de sa gouvernance.

SOLIHA Provence privilégie les petites opérations en secteur diffus qui favorisent la mixité sociale, les actions ayant une forte dimension d'accompagnement des personnes et celles ayant un impact positif sur le développement durable des territoires dans toutes ses dimensions, économique, sociale et environnementale. L'association revendique ainsi **la créativité et l'(im)pertinence de ses réponses**, bien adaptées techniquement et porteuses de ses valeurs de solidarité et de droit au logement. Elle se doit d'être militante et de prendre position en lien avec ses valeurs et ses métiers.

“ AGIR POUR LA PERSONNE, L'HABITAT ET LE TERRITOIRE

SOLIHA Provence se donne pour **axes de travail principaux** :

- améliorer les conditions d'habitat des personnes défavorisées et aux revenus modestes
- favoriser l'accès et le maintien des personnes dans un logement décent
- produire et gérer une offre de logements de qualité à loyer abordable
- contribuer à la redynamisation des quartiers et centres-bourgs dégradés
- promouvoir l'innovation sociale.

Pour cela, l'association conjugue plusieurs **métiers complémentaires** :

- l'accompagnement des personnes ;
- la réhabilitation accompagnée au service des particuliers ;
- la conduite du volet habitat de projets de territoire ;
- la production d'habitat d'insertion ;
- la gestion locative sociale.

Ces pôles-métiers sont appuyés de façon transversale par une direction générale, des services supports d'administration et de gestion, et un pôle de développement et d'innovation sociale, véritable outil interne de recherche et développement.



“ PROJET ASSOCIATIF SOLIHA PROVENCE

SOLIHA Provence, association loi 1901, est présente depuis 70 ans aux côtés des personnes modestes et défavorisées et au service des projets d'habitat dans les territoires. Depuis une quinzaine d'années, cet engagement s'est développé et diversifié au fil d'une croissance soutenue, qui a amené SOLIHA Provence à repenser ses modes d'intervention et à revoir son organisation pour gagner en efficacité. En parallèle, le conseil d'administration s'est renouvelé et enrichi de nouveaux membres. La volonté de poursuivre et de prendre acte de ces changements a conduit la gouvernance à formaliser son projet associatif.

PROJET ASSOCIATIF CO-CONSTRUIT

- porté par les administrateurs, mis en œuvre par le directeur général et ses équipes,
- élaboré grâce à une démarche participative qui donne du sens à l'intervention de chacun et favorise la transversalité entre services,
- document de référence, qui fédère les parties prenantes (salariés, partenaires, collectivités, personnes accompagnées ou logées, bénévoles) autour de valeurs, de principes d'action et de perspectives,
- vision partagée qui précise le positionnement de SOLIHA Provence et oriente le développement de son activité pour les prochaines années.

DE LA LUTTE CONTRE LES TAUDIS À L'INSERTION PAR LE LOGEMENT

Le mouvement PACT trouve son origine dans l'engagement de bénévoles et de militants qui, dès les années 1920, interpellent la société et les pouvoirs publics pour **dénoncer**

l'inconfort et l'insalubrité de trop nombreux logements. Le comité local de la Ligue contre le taudis créé à Marseille en 1937 se transforme en PACT des Bouches-du-Rhône en 1949. Il participe en 1951 à la constitution de la fédération nationale des PACT (Propagande et action contre les taudis).

Dans les années 1950-1960, face aux besoins, le PACT des Bouches-du-Rhône étoffe ses actions **d'amélioration de l'habitat**, dont la réhabilitation des centres et des quartiers anciens. Avec la création des premiers dispositifs financiers et opérationnels, le PACT professionnalise ses équipes au sein d'une association dédiée, l'ARIM de Marseille, créée en 1968 pour réaliser des opérations groupées de restauration immobilière. Celles-ci préfigurent les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) déployées à partir de 1977, alors que les lois de décentralisation qui vont suivre donnent un rôle moteur aux collectivités locales en matière d'habitat.

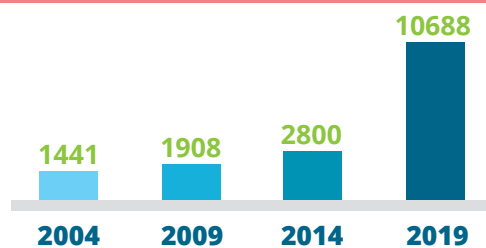
Les décennies suivantes s'ouvrent sur l'adoption d'une loi phare visant à concrétiser le droit au logement, la loi « Besson » du 31 mai 1990. Le PACT-ARIM des Bouches-du-Rhône recentre son action **au service des personnes**

défavorisées, en développant une offre locative sociale privée et en renforçant l'accompagnement des personnes. Il contribue à la mise en œuvre du droit au logement opposable (loi du 5 mars 2007) et à la lutte contre le logement non décent, en proposant des solutions d'habitat pour les populations en difficulté.

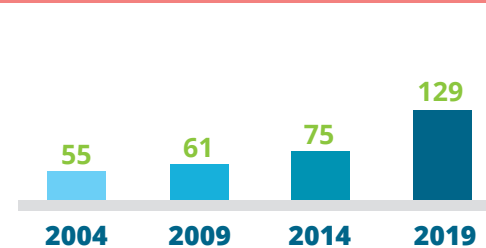
Lors du congrès national de 2008 à Marseille, le nom de l'association est simplifié et la mention ARIM disparaît. Deux nouveaux outils sont créés par le PACT des Bouches-du-Rhône pour porter des activités dédiées : une union d'économie sociale coopérative en février 2012, pour développer **la maîtrise d'ouvrage d'insertion**, et une agence immobilière sociale en décembre 2014, qui exerce la **gestion locative** pour le compte de tiers publics et privés.

En 2015, les deux fédérations nationales PACT et Habitat & Développement fusionnent pour créer SOLIHA, « SOLIdaires pour l'HAbitat », groupant un mouvement associatif fort de 140 organismes, 2 700 salariés et 2 200 administrateurs bénévoles. Le PACT des Bouches-du-Rhône étend son territoire d'intervention aux Alpes-de-Haute-Provence et devient **SOLIHA Provence**.

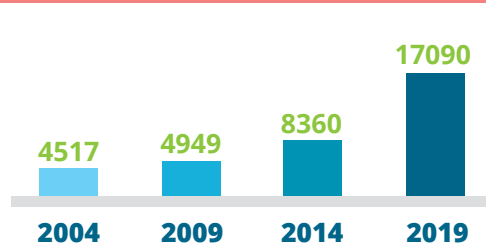
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES



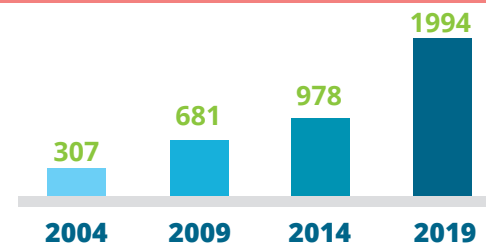
NOMBRE DE SALARIÉS



CHIFFRES D'AFFAIRES (K€)



NOMBRE DE LOGEMENTS



SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

La dimension humaine détermine le choix des actions de SOLIHA Provence. **Le logement a toujours été, dans le Mouvement, utilisé comme support de l'insertion et condition du rétablissement des personnes.** Les équipes travaillent avec les personnes à faire évoluer leurs conditions d'habitat et à mobiliser leurs compétences, savoir-faire et savoir-être, afin qu'elles possèdent les outils nécessaires à la résolution de leurs problèmes d'habitat. Ainsi, il s'agit bien de placer les personnes au centre de leur accompagnement car elles sont au centre du projet associatif.

Le service rendu aux ménages logés et aux habitants des territoires s'adresse à tous, et notamment aux plus fragiles. Les interventions de SOLIHA Provence se fondent sur la **solidarité**, la mise en œuvre du **droit au logement décent et l'inconditionnalité de l'accueil**, dans la bienveillance et le respect, l'écoute et la considération. Elles visent à prévenir l'aggravation de situations précaires, à améliorer l'accès à la ville en apportant des réponses de qualité aux ménages vulnérables, à réhabiliter l'habitat et à prendre soin des habitants, en leur portant attention. L'association s'attache

tout particulièrement aux territoires fragilisés et aux centres anciens.

Cet engagement s'inscrit dans les principes de l'économie sociale et solidaire : recherche d'une utilité sociale, primauté de l'intérêt général, non-lucrativité, gouvernance démocratique, approche territoriale. Il est concrétisé par l'implication citoyenne des administrateurs bénévoles et par le professionnalisme des salariés. SOLIHA Provence exerce sa responsabilité sociale d'entreprise associative, notamment en direction des salariés, par la promotion de la qualité de vie au travail, de la cohésion des équipes et de leur professionnalisation continue.

Le projet associatif de SOLIHA Provence est défini en cohérence avec les valeurs du projet CAP 2025 du Mouvement SOLIHA, « un mouvement au service de ses bénéficiaires » :

- le respect de la dignité humaine et le droit pour chacun de disposer d'un logement décent
- la défense d'un habitat autonome et durable, l'insertion de chacun dans son quartier, lieu d'ancrage des habitants
- la réduction des inégalités territoriales, pour le maintien de la cohésion et de la mixité sociales.